

# QU'EST CE QUE LE TEMPS DE PRÉVENTION ?

**L'ASSURANCE RETRAITE, LES CARSAT  
MIDI-PYRENEES ET LANGUEDOC-  
ROUSSILLON AINSI QUE LES  
CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES  
HAUTES-PYRENEES, DU LOT ET DU  
GARD, COLLABORENT POUR  
PROPOSER AUX RETRAITÉS DE  
NOUVEAUX SERVICES.**

Ce nouveau service a été élaboré avec le soutien d'experts, de professionnels de santé et plusieurs aides à domicile.

Nous pensons en effet que les aides à domicile sont des professionnelles compétentes et indispensables pour accompagner le vieillissement à domicile et en bonne santé.

Nous vous proposons de réaliser au domicile des retraités bénéficiaires de plan d'aide de l'Assurance retraite ou de plans APA des Conseils Départementaux, deux rendez-vous de 30 minutes (soit 1h par an). Ces rendez-vous s'ajoutent au nombre habituel d'heures d'intervention et sont intégralement financés par l'Assurance retraite ou les Conseils Départementaux. Ils sont donc gratuits pour le retraité.

# I COPE MONITOR

Vous trouverez plus d'informations sur les liens ci-dessous et l'application du programme Icope est actuellement disponible.

## Site internet Icope Monitor :

<https://inspire.chu-toulouse.fr/fr/telechargez-lapplication-icope-monitor/>

<https://www.chu-toulouse.fr/icope-monitor-une-application-pour-prevenir-le>



TEMPS DE PRÉVENTION

## INFORMATIONS PRATIQUES



## COMMENT S'ARTICULE LE TEMPS DE PRÉVENTION ?

- **2 RENDEZ-VOUS AU DOMICILE**
- **30 MINUTES PAR RENDEZ-VOUS**
- **15 JOURS ENTRE LES 2 RDV**

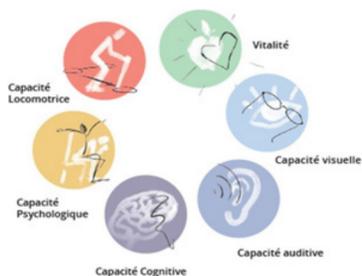
### RENDEZ-VOUS 1

Vous présenterez le programme ICOPE de l'Organisation Mondiale de la Santé. Il permet de suivre les 6 fonctions essentielles (vue, audition, nutrition, etc.) à une bonne santé. Avec son accord, vous aiderez le retraité/la retraitée à s'y inscrire.

### RENDEZ-VOUS 2

15 jours à 1 mois après le RDV 1

Vous aiderez le retraité/la retraitée à réaliser la première étape du programme. A l'issue, vous pourrez partager quelques informations utiles en matière de prévention santé.



## LE RENDEZ-VOUS 1 EN DÉTAILS :

### TEMPS 1

#### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ

- **Expliquer ce nouveau service** : vous pouvez par exemple lire avec le retraité document de présentation que vous lui remettez
- **Présenter le programme ICOPE en prenant le temps de répondre aux questions**

### TEMPS 2

#### CRÉATION DU COMPTE ICOPE

#### Avec l'accord du retraité uniquement !

- **Créer le compte ICOPE** de la personne retraitée
- **Lire avec le retraité la page de « recueil consentement »**
- **Ne commencez pas l'évaluation** : vous la réaliserez lors du rendez-vous n°2

### TEMPS 3

#### QUESTIONS-RÉPONSES

- **Réponses aux interrogations** de la personne retraitée
- **Convenez d'une date pour le rendez-vous numéro 2** dans environ 15 jours

## LE RENDEZ-VOUS 2 EN DÉTAILS :

### TEMPS 1

#### RÉALISATION DE L'ÉTAPE 1 DU PROGRAMME ICOPE AVEC L'ACCORD DU RETRAITÉ

- **Proposez-lui de réaliser par lui-même** les tests de l'étape 1 (si l'application et le compte ont été créés sur le téléphone du retraité)
- **Vous pouvez l'aider** (si l'application et le compte du retraité ont été créés sur votre téléphone professionnel)



### TEMPS 2

#### INFORMATIONS UTILES

- **Donnez le document « Cartes prévention »** à la personne retraitée
- **Lisez avec elle les bonnes pratiques** qui semblent l'intéresser ou qui vous semble appropriées
- **Vous pouvez vous aider du « jeu de cartes »** pour répondre aux questions à l'aide de votre version du document